AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Extraordinaire

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) sont convoqués à la **réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire** qui se tiendra le **lundi 27 mai 2024 à 11 heures 30 minutes à l'auditorium de la Maison des Entreprises (CGECI) sise au Plateau**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour.

2. Augmentation du capital de la BICICI.

3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les actionnaires pourront assister personnellement à l'Assemblée Générale ou se faire représenter par un mandataire de leur choix.

A cet effet, des formules de pouvoir ainsi que les documents sociaux visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de BICI Bourse, sis à Cocody – II Plateaux, carrefour DUNCAN, Immeuble de la Pharmacie Espace Santé – 1er étage, à compter du vendredi 10 mai 2024.

Le Conseil d'Administration